

# HAUTE-SAÔNE

VESOUL *Entreprise*

## Les clés de la réussite pour bien démarrer

La semaine régionale de la création et de la reprise d'entreprise permet aux porteurs de projet de bénéficier d'un accompagnement en matière comptable, juridique, fiscale... De précieux conseils à la clé, pour bien démarrer l'aventure.

**C**réer ou reprendre une entreprise peut s'avérer vite un véritable parcours du combattant. Etude de marché, assurance, banque, mutuelle, statut juridique... Il y a des étapes qui peuvent vite faire reculer les personnes ayant pour ambition de se lancer dans l'aventure. La semaine régionale de la création-reprise d'entreprise (19 au 23 novembre) est l'occasion d'offrir les clés de la réussite aux porteurs de projet.

En Haute-Saône, trois points de rendez-vous sont programmés. Après Gray, le parc-expo de Vesoul rassemblait dans un même lieu des conseillers en matière comptable, juridique, fiscale... pour accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprise.

« Quand on souhaite démarrer, les questions sont nombreuses. Les personnes sont un peu perdues. A qui s'adresser ? Ce lieu de rencontre regroupe tous les experts. Pour les porteurs de projet c'est un gagne temps », précise Stéphanie Redoutey, conseillère en stratégie E-commerce pour créateurs, artisans et entreprises (CQFD web).

Tout au long de la journée à travers des ateliers et des conférences, les personnes ont pu soumettre leur projet, bénéficier de précieux conseils et nouer des contacts. C'était aussi l'occasion pour eux, d'échanger avec de tout nouveaux chefs d'entreprise, qui ont réussi à



A travers des ateliers, les porteurs de projet ont pu soumettre leur projet et bénéficier de conseils. Photo S.L.

se lancer dans l'expérience. Parmi les visiteurs, il y a des créateurs qui ont tout à construire. Et d'autres avec des projets déjà bien avancés. Comme Clarisse Venancio. « Mon dossier est quasiment finalisé. » Début 2019, la jeune femme de 37 ans sera à la tête de son propre institut de beauté, après 15 années d'expérience. Diplômée d'un CAP, BP esthétique et d'un CAP, BEP vente, elle a entrepris les démarches début août, suite à un licenciement économique. « J'en ai eu gros sur le cœur. Il a fallu que je rebondisse. Il faut tenter l'aventure », ajoute cette maman de deux enfants. Son projet se dessine bien. « La chambre des métiers m'a bien aidé ainsi que mon mari. Le soutien familial est très important. »

« Il faut tenter l'aventure. »  
**Clarisse Venancio** future chef d'entreprise

« C'est intéressant d'avoir un conseil d'un professionnel. D'autant qu'il y a des domaines comme l'Urssaf, qu'on connaît peu », souligne Jean-Baptiste Dumont, qui prévoit d'ouvrir d'ici quelques mois sur Vesoul ou Port-sur-Saône, sa société de menuiserie extérieure (lire par ailleurs).

**Sandrine LASSUS**

► La semaine régionale de la création-reprise d'entreprise se termine ce jeudi à Lure, à la chambre des métiers, rue Hugo, dès 9 h.

**Rédactions**

**Vesoul**  
03 84 76 40 50  
lerredacves@estrepublikain.fr  
Place du 11<sup>e</sup> Chasseurs  
70000 VESOUL

**Lure**  
03 84 30 16 56  
lerredaclur@estrepublikain.fr  
2, rue Carnot  
70200 LURE

 <https://www.facebook.com/lestrepublikainvesoulhautesaone/>

**ALERTE INFO**

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ? contactez le



0 800 000 001

# Onze prêts d'honneur pour aider les sociétés

« Notre objectif ? Aider les sociétés nouvellement créées, reprises ou en développement en leur accordant des prêts à taux 0. De janvier à novembre 2018, 38 projets de créations, reprises, développement d'entreprises ont été soutenus pour un montant total de 427 000 € avec près de 109 emplois créés ou sauvés », explique l'association Initiative Haute-Saône.

Ainsi, onze entreprises ont reçu un chèque prêt d'honneur, en présence notamment des représentants des communautés de communes, des membres de l'association et des partenaires d'Initiative Haute-Saône.

**Les entreprises récompensées :** Le Petit Port à Fouchécourt ; Pizza 66 à Luxeuil-les-Bains ; To Be Tattoo à Vesoul ; Le Franc Brasseur à Magny-Vernois ; MC Station-service Total à Noidans-lès-Vesoul ; SAS Uniontec à Neurey-lès-la-Demie ; Le camion à vélo à Prothey-lès-Vesoul ; JC Métal à Corre ; SARL C.S.V.T à Noidans-lès-Vesoul ; Huguenin piscine et Spa à Vesoul et Chipie Wellness & Co à Adelsans-et-le-Val-de-Bithaine. « C'est difficile de se lancer, ce chèque m'aide pour la trésorerie. C'est un bon moyen d'accompagner les débuts », souligne Olivier Thomas de la SARL C.S.V.T.



Les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise en possession de leur chèque prêt d'honneur.

S.L.

70A02 - V1

reader



Valentin Leuvrey et Mégane Salnty ont repris la station-service Total à Noidans-lès-Vesoul. Archives ER/Dominique ROQUELET

## « Ce prix est une première victoire »

En 15 minutes chrono, les créateurs d'entreprise avaient la possibilité de défendre leur concept (présentation du métier, motivation, financement) devant un jury de professionnels composé de trois personnes de la chambre des métiers, d'une banque et de la CCI. Deux personnes se sont présentées. A la clé ? « Le prix du pitch 15 minutes pour convaincre ».

Après délibération, le jury a attribué le prix « pour l'originalité de son activité » à Charline Labrude. Âgée de 27 ans, la jeune femme est titulaire d'un CAP et d'un brevet dans les métiers d'art, option joaillerie.

Avant de se lancer dans une nouvelle aventure, Charline a travaillé durant sept ans chez Maty, dans les ateliers de réparation. Elle devait démarrer



## POURQUOI SE SONT-ILS LANCÉS ?



### « Tranquilliser ceux qui font des travaux »

**Jean-Baptiste Dumont**

Âgé de 34 ans, Jean-Baptiste Dumont, après avoir travaillé pendant une quinzaine d'années dans la vente menuiserie extérieure a choisi de créer sa propre société dans ce même domaine. « Je suis sûr ce projet depuis six mois. Mon but est d'apporter des conseils mais surtout une prestation complète aux clients dans leurs démarches afin de leur apporter un gain de temps et une tranquillité sur leurs travaux. »



### « Il n'y avait plus le choix »

**Olivier Thomas**

En 2017, Olivier Thomas était embauché comme directeur de Vesoul Chauff. Une société spécialisée dans la plomberie, sanitaire, installation et maintenance des systèmes de chauffage, climatisation et ventilation. Peu après, malheureusement, elle était liquidée. Après réflexion, il reprend l'entreprise en mai 2018 avec sept salariés. « Je voulais le faire depuis un certain temps et au bout de six mois il n'y avait plus le choix, il fallait se lancer. Il y avait neuf salariés j'en ai repris sept. »



### « Un coup de folie »

**Viviane Fankhauser et Dominique Sage**

Viviane, 62 ans, et Dominique, 55 ans, ont repris en avril 2018, Le Petit Port, un bar-restaurant avec une activité fluviale située à Fouchécourt. « On a eu les clés le jour de ma retraite, souligne Viviane. Un coup de folie qu'on ne regrette pas. Cela fait longtemps qu'on en parlait. Surtout que le site est magnifique. La saison a été superbe. C'est du positif. Nous avons été bien entourés notamment par le BGE [ndlr : le réseau d'aide à la création d'entreprises]. »



### « Ne dépendre de plus personne »

**Jean Clavier**

Âgé de 49 ans, Jean Clavier a travaillé durant 19 ans comme chef d'atelier dans une entreprise de maintenance industrielle. Après un burn-out, il a fait le choix de se mettre à son compte en créant sa société de chaudronnerie & soudure JC Métal à Corre. « C'était l'occasion de ne dépendre de plus personne. Il m'a fallu une bonne année pour monter le projet, en étant accompagné du début jusqu'à la fin par le BGE car ce n'est pas si simple. »

reader